

PROGRAMME DE FORMATION CACES ® R486A

PEMP du groupe A, de type 1 ou 3 PEMP à élévation verticale :

- dont la translation est possible uniquement lorsque la plate-forme est en position basse (1A),
- ou dont la translation peut être commandée depuis la plate-forme lorsqu'elle est en position haute (3A).

PEMP du groupe B, de type 1 ou 3, PEMP à élévation multidirectionnelle :

- dont la translation est possible uniquement lorsque la plate-forme est en position basse (1B),
- ou dont la translation peut être commandée depuis la plate-forme lorsqu'elle est en position haute (3B).



OBJECTIFS : Prévenir les risques liés à la conduite d'engins afin de conduire en sécurité des équipements concernés.

Cette certification permet de remplir l'obligation réglementaire de formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail) et reprend les compétences définies dans la recommandation CNAM-TS R 486.

COMPETENCES ATTESTEES :

1. Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances et en assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité d'une plate-forme élévatrice mobile de personnel (PEMP) à élévation verticale.
2. Maîtriser les conditions d'équilibre des PEMP.
3. Réaliser les opérations de mise en place, de conduite et les manœuvres des PEMP à élévation verticale de type 1 en respectant les règles de sécurité.
4. Réaliser les opérations de conduite et les manœuvres des PEMP à élévation verticale de type 3 en respectant les règles de sécurité.
5. Charger et décharger une PEMP sur un porte-engins en sécurité (optionnel).
6. Réaliser les opérations de fin de poste et d'entretien quotidien en identifiant les éventuels dysfonctionnements ou anomalies de la plate-forme à élévation verticale pour en rendre compte.

PRE-REQUIS : Être âgé de 18 ans minimum
Maîtriser le français oral

DUREE : Variable selon le niveau initial des participants et le nombre de catégories visées.

VALIDITE : 5 ans.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Réglementation

- Obligation du constructeur, des employeurs
- Responsabilités du conducteur

Adéquation

- Examen d'adéquation

Classification & technologie

- Classification par catégorie
- Technologie des différents organes de la P.E.M.P.

Vérifications

- Contrôle visuel de l'état de la P.E.M.P.
- Fonctionnement des dispositifs de sécurité

Positionnement, conduite, circulation

Caractéristiques

- Identification des caractéristiques de chaque catégorie de P.E.M.P.
- Utilisations courantes, avantages et inconvénients
- Principaux risques : renversement, chute, heurt, électrisation, etc.
- Gestes de commandement et de communication
- Positionnement en fonction du travail et de l'environnement
- Balisage et signalisation
- Mise en service de la P.E.M.P.
- Mise en place des stabilisateurs
- Mise à niveau de la P.E.M.P.
- Réalisation de manœuvres avec souplesse et précision
- Circulation en P.E.M.P. (pour les catégories concernées), adaptation de la conduite selon les conditions de circulation

Option relative aux PEMP :

Chargement / déchargement sur porte-engins (pour les catégories A et B)

Modalités de suivi et de validation

Méthodes mobilisées : Cours en présentiel avec nos formateurs. QCM de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique. Alternance d'apport théorique à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur et d'exercices en groupe (étude de cas vidéo, schémas, etc.), d'échange d'expériences, de démonstration et d'explications sur paperboard. Vérification des acquis tout au long de la formation à l'aide de quizz. Mise en situation pratique, en groupe. Après démonstration et explication par le formateur, à tour de rôle, chaque stagiaire effectue des manœuvres sous sa direction pendant que le reste du groupe suit en écoute pédagogique les indications et corrections du formateur. Les exercices augmentent progressivement en difficultés et sont adaptés à l'évolution de chaque stagiaire. Un bilan est effectué en fin de journée pour suivre la progression.

Suivi :

Chaque participant signe par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.

Evaluation : Tests CACES® engins de chantiers (Examens théoriques et pratiques selon la recommandation R486 de la CNAM)

Validation : Attestation de stage et carte de qualification CACES® - recyclage tous les 10 ans. Validation de la catégorie choisie dans son intégralité.

Formation éligible au CPF Code RS7000/RS7001.

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE/ Date d'enregistrement : 18/12/2024

Taux d'obtention : 98.7%

Débouchés : conducteur des engins de manutention et de levage.

Nos Moyens Matériels et Pédagogiques :

Notre équipe pédagogique :

Les moniteurs de l'école de conduite CUSSAC FORMATIONS sont titulaires du BEPECASER (Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la conduite automobile et de la sécurité routière) ou du Titre Pro ESCR, Titulaires des diplômes/titres/certificats requis (CACES®, permis de conduire, etc.)

Examineurs certifiés testeurs CACES® par Bureau Veritas Certification.

Equipements :

- 5 salles de cours équipées PC + DVD, vidéoprojecteurs, schéma mécanique
- 1 aire d'exercice pratique conforme
- PEMP de l'établissement : GENNIE AWP 30S ; SKYJACK SJIII4632 ; CAMION NACELLE NISSAN GSR E148T; NACELLE MANITOU ATJ 160.

Délai d'accès à la formation : selon nos plannings, pour débiter votre formation nous avons un délai d'environ 15 jours.

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap : sous réserve d'étude de dossier.

Tarifs : à partir de 690 €.

REF : CF/PROG.R486 MISE A JOUR LE 19/12/2024.

12 rue du DR LIONNET, 15 100 SAINT-FLOUR – Tél. 04 71 60 15 08

autoecole-cussac@orange.fr

CUSSAC Formations Sarl au capital de 72 000€ RCS AURILLAC 752 353 276 / SIRET 752 353 276 00013

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 83 15 02994 15 auprès du Préfet de Région Auvergne Rhône Alpes

TVA FR14752353276 - APE 8553Z

Agrément Préfectoral E 22 015 00030 Saint-Flour - E 22 015 00020 Massiac-E 22 015 00040 Murat – E 24 043 00010 Cohade